

Image not found or type unknown



Changements de serrures dans les parties communes

Par **Cinqsensetdemi**, le **05/01/2012** à **11:01**

Bonjour,rrnrJe souhaite savoir si un membre de conseil syndical, sous prétexte de sécurité, sans la moindre concertation avec les autres membres du conseil syndical et sans la moindre approbation en AG, **peut s'autoriser de changer des serrures et d'en modifier dans les parties commune, quitte à modifier une serrure sur une issue de secours de parking souterrain.**rnCette personne agit comme si elle vivait dans un pavillon, y fait ce qu'elle souhaite avec l'aval de quelques autres copropriétaires.rrnrQuels sont les textes légaux de référence en rapport avec ce genre de comportement.rrnrMerci